



Numéro de l'acte	2021-51-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

QUESTION N° 2021-51

POLE RESSOURCES : FINANCES – MARCHES PUBLICS
Compte de Gestion Fontinettes – Exercice 2020

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux finances

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le Comptable public,

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le Comptable public de Saint Omer,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire du budget des Fontinettes et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

La situation comptable 2020 est la suivante :

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section n'est pas alimentée.

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de cette section concernent principalement des charges à caractère général .

Les recettes quant à elles proviennent d'un arrondi de TVA. L'Ascenseur à bateaux des Fontinettes, est actuellement en travaux de restauration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE	Chapitre	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	2 183,60 €	013	Atténuation de charges	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	- €	74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	0,62 €
67	Charges exceptionnelles	- €	76	Produits financiers	
68	Dotation aux amortissements		77	Produits exceptionnels	- €
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions	
042	Opération d'ordre transfert entre section		042	Opération d'ordre transfert entre section	
002	Résultat reporté	- €	002	Résultats reportés	6 082,57 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 183,60 €	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 083,19 €
DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE	Chapitre	Libellé	VOTE
NEANT			NEANT		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		- €	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		- €

FONTINETTES 2020	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	2 183,60 €	- €	2 183,60 €
Total recettes	0,62 €	- €	0,62 €
Résultat de l'exercice	- 2 182,98 €	- €	- 2 182,98 €
Résultat N-1	6 082,57 €	- €	6 082,57 €
Résultat cumulés	3 899,59 €	- €	3 899,59 €

- 1) Constate les identités de valeur avec les indications du compte administratif relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
 - 2) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.
- De voter les dispositions ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 14 avril 2021

Benoît ROUSSEL,
Maire de la ville d'Arques





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021**

Affiché le 16 avril 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept avril 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Ludovic LELEU ayant donné pouvoir à Chloé KOCLEGA

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Cécile CARON est nommée secrétaire de séance.